



Bac brun



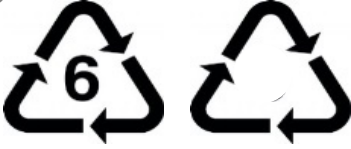
VILLE DE SAINT-LAZARE

LA FOIRE AUX QUESTIONS

Question			Réponse
Animaux et insectes	<i>Je crains...</i>	<i>... la prolifération des vers blancs par temps chauds</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour créer une barrière qui empêche les mouches d'y pondre leurs œufs, enveloppez vos matières et restes de viande et de poisson dans du papier journal ou dans un sac en papier compostable (avec ou sans pellicule cellulosique) ▪ Les mouches prennent environ 10 jours à se développer du stade d'œuf au stade adulte alors que la collecte a lieu aux 7 jours ▪ Gardez le couvercle du bac fermé pour empêcher les mouches d'y entrer ▪ Vous trouvez des vers ? Aspergez-les de sel ou de vinaigre pour les éliminer ▪ Gardez votre bac propre, à l'abri du soleil
		<i>... les écureuils, les rats laveurs et autres animaux sauvages</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Barrez le bac jusqu'au matin de la collecte ▪ Appliquez un peu d'onguent contre la toux (à base de menthe, camphre et/ou d'eucalyptus) autour du couvercle du bac brun ▪ Suivez les consignes dans la section « odeurs » pour éviter les odeurs <i>du bac brun par temps chaud</i> ▪ De plus, pour que ces petites bêtes n'élisent pas domicile sur votre propriété : <ul style="list-style-type: none"> ○ Évitez de nourrir les animaux sauvages ou errants ○ Ne laissez pas de nourriture pour animaux domestiques à l'extérieur de la maison ○ Nettoyez les amas de matériel, de bois et de bûches qui pourraient servir d'abris. ○ Rendez inaccessibles le dessous des balcons ou des cabanons à l'aide de grillage pour éviter que les moutettes et les marmottes ne s'y installent.
Bac brun	<i>Que faire en cas ...</i>	<i>... de bris, de perte et de vol ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville les répare et les remplace sans frais ▪ Visitez www.ville.saint-lazare.qc.ca/bacs ▪ Contactez la Ville <ul style="list-style-type: none"> ○ Au moyen de votre cellulaire : www.appvoila.com/fr/citoyens ○ En ligne : www.ville.saint-lazare.qc.ca/enligne ○ Par courriel : travauxpublic@ville.saint-lazare.qc.ca ○ Par téléphone : 450 424-8000, poste 250
		<i>... de déménagement ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tout comme le bac bleu et le bac noir, le bac brun et le bac de comptoir sont associés à une adresse et doivent demeurer sur place pour le prochain propriétaire ou le prochain occupant
	<i>Puis-je avoir ...</i>	<i>.. un autre bac ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le nombre de bacs est fourni en fonction du type et du nombre de logements ▪ Des ajustements sont possibles pour les plus grands générateurs de résidus alimentaires, comme les industries, les commerces et les institutions (ICI) ▪ Des frais pourraient s'appliquer ▪ Contactez la Ville : receptioninfra@ville.saint-lazare.qc.ca ou 450 424-8000, poste 235
	<i>Qui est ...</i>	<i>... le propriétaire du bac ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville demeure la propriétaire des bacs bruns et de comptoir ainsi que des bacs bleus et noirs
	<i>Quelle est ...</i>	<i>... la taille du bac ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ De 80 litres ou de 240 litres selon le type de logement et de commerce

Question			Réponse
Bac noir	<i>Pourquoi ...</i>	<i>... la fréquence de la collecte du bac noir (déchets) passe aux 2 semaines en juillet 2019 ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ D'ici 2020, le gouvernement du Québec bannira l'enfouissement des matières organiques putrescibles ▪ L'introduction du bac brun (comme les collectes de feuilles, de branches, de sapins, le recyclage, le feuillicyclage, l'herbicyclage, les composteurs domestiques, les écocentres) s'inscrit dans cette démarche ▪ Lorsqu'un citoyen participe à toutes les collectes mises à sa disposition, utilise les écocentres, il peut encore réduire de 57% le contenu de son bac noir ▪ Rappelons que 57 % du bac noir est composé de résidus organiques putrescibles ▪ En transférant tous les résidus alimentaires du bac noir au bac brun et les résidus verts dans les collectes respectives, le contenu du bac noir est considérablement réduit ▪ Ce qui reste dans le bac noir est principalement composé de résidus secs ultimes (exception couches, litière et excréments d'animaux), ce qui permet de réduire cette collecte
Coût	<i>Combien dois-je payer pour ...</i>	<i>... le bac ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'achat des bacs a été financé à même l'excédent de fonctionnement (communément appelé le surplus). Le bac a donc déjà été payé par tous les contribuables
		<i>... la collecte ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En 2019, la taxe sur les matières résiduelles est demeurée inchangée. Le taux annuel est tributaire des décisions du conseil, des prix du marché (coût de l'essence, etc.), des pénalités à l'enfouissement ou des ristournes à la réduction de l'enfouissement
Collecte	<i>Pourquoi....</i>	<i>... mon bac n'a pas été vidé ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La collecte sera presque entièrement automatisé ▪ Si vous n'ouvrez pas le loquet, l'entrepreneur apposera un autocollant sur votre bac pour vous rappeler de l'ouvrir le loquet ▪ Un 2^e manquement... votre bac ne sera pas vidé
Hiver	<i>Que faire pour...</i>	<i>... éviter que mes résidus collent et gèlent au fond du bac ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'hiver, les résidus ont tendance à geler au fond et sur les côtés du bac ▪ Tapissez le fond et les parois du bac au moyen de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Papier journal non ciré, de circulaires, de carton souillé, de sacs d'épicerie en papier, d'emballages de carton, de boîtes de pizza, de papier essuie-tout, de papiers mouchoirs, etc. ▪ Alternez résidus et papiers (principe de la lasagne), ou emballez-les dans le journal (principe de la papillote) ▪ Si vous choisissez d'utiliser des sacs comme doublures de bac, ils devront obligatoirement être faits en papier compostable (aucun sac de plastique, ni même dit « écologique »)
Hygiène	<i>Je trouve...</i>	<i>... peu hygiénique la présence d'un bac de comptoir dans ma cuisine</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Si vous n'aimez pas la présence du bac de comptoir dans la cuisine, placez vos résidus alimentaires dans de petits sacs en papier compostable (avec pellicule cellulosique) au congélateur jusqu'au jour de la collecte. La pellicule cellulosique ralentira les fuites de liquide

Question			Réponse
Participation	<i>Je ne souhaite pas recevoir de bac car ...</i>	<i>... je n'ai pas l'intention de participer</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il n'est pas obligatoire de participer à la collecte Toutefois sachez ceci : <ul style="list-style-type: none"> ○ La collecte des déchets passera aux 2 semaines dès la 2^e semaine de juillet 2019, semaine à laquelle il n'y aura pas de collecte ○ Votre bac noir risque donc de contenir de nombreux résidus alimentaires qui risquent de dégager plus d'odeurs sur 2 semaines qu'un bac noir dont 50% des matières alimentaires peut être mis au chemin chaque semaine dans le bac brun ○ Le gouvernement du Québec bannira d'ici l'an 2020 l'enfouissement des matières organiques putrescibles, notamment les résidus alimentaires qui, comme mentionné plus haut, représentent plus de 50% du volume des résidus du bac noir destinés à l'enfouissement ○ Dans son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR), le gouvernement du Québec vise : <ul style="list-style-type: none"> ▪ À mettre un terme au gaspillage des ressources ▪ À contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et ceux de la stratégie énergétique du Québec ▪ À responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles, notamment tous les Québécois et Québécoises ▪ Le bac brun, comme les autres bacs, est associé à une adresse et non aux habitudes d'un propriétaire. Il est donc livré, sans exception, à toutes les portes, résidences et des commerces inclus
		<i>... je composte déjà à domicile</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne changez pas vos EXCELLENTEs habitudes ! Profitez du bac pour vous surpasser ! Le bac brun est un complément à votre composteur domestique. Contribuez à réduire à l'ultime les résidus de votre bac noir en y mettant tout ce qui n'est pas recommandé dans votre composteur domestique comme : <ul style="list-style-type: none"> ○ Viande, poisson, huile, produits laitiers ○ Résidus d'origine animales (comme les produits laitiers, yogourt, etc.) ○ Gâteaux, bonbons, friandises et produits de confiserie, chips, etc. (sauf de la gomme à mâcher) ○ Fruits de mer (y compris la carapace mais pas les coquillages), ○ Huile végétale, mayonnaise, sauce à salade, etc. ○ Nourriture pour animaux domestiques ○ Cheveux, poils (trop longs à composter) ○ Cendres froides (éteintes depuis 7 jours) ▪ Rappelons que le bac brun, comme les autres bacs, est associé à une adresse et non aux habitudes d'un propriétaire. Le bac est donc livré, sans exception, à toutes les portes, résidences et de commerces inclus
		<i>...je ne veux pas payer pour le bac</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'achat des bacs a été financé à même l'excédent de fonctionnement (communément appelé le surplus). Le bac a donc déjà été payé par tous les contribuables

Question			Réponse
Odeurs	<i>Je crains les odeurs ...</i>	<i>... du bac brun par temps chaud</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Placez vos résidus de viande, de volaille, de poisson dans de petits sacs en papier compostable (avec pellicule cellulosique) au congélateur jusqu'au jour de la collecte ▪ Saupoudrez l'intérieur du bac avec : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un peu de chaux ou ○ De bicarbonate de soude ▪ Placez votre bac : <ul style="list-style-type: none"> ○ À la rue à toutes les collectes, même s'il contient peu de résidus alimentaires ○ Demandez à un voisin de sortir votre bac si jamais vous partez en vacances ○ À l'abri du soleil ▪ Nettoyez régulièrement votre bac avec un détergent doux biodégradable ou une solution de vinaigre blanc et d'eau
		<i>... du bac noir sur 2 semaines</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En transférant le volume des résidus alimentaires de votre bac noir à votre bac brun, le contenu de votre bac noir devrait avoir diminué de 50% et devrait être principalement sec à quelques exceptions près (par exemples des couches, litière et excréments d'animaux). Vos résidus ultimes ne sentiront donc pas car ils ressembleront à ceci : <ul style="list-style-type: none"> ○ Bouchon de liège ○ Charpie (peluches de sècheuse), sèche-linge, feuille jetable de balai ○ Cire et gomme à mâcher ○ Coton-tige ○ Couches souillées ○ Litière de chat ○ Mégots de cigarettes ○ Pellicule de plastique ○ Contenants de plastique no 6 et sans numéroté ○ Porcelaine ○ Sacs d'aspirateur et leur contenu ○ Serviettes sanitaires et tampons ○ Styromousse <div style="text-align: right;">  </div>
		<i>... des couches, des excréments de chien et de la litière d'animaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectivement, pour les parents et propriétaires d'animaux, les couches, la litière et les excréments d'animaux font l'objet d'inquiétudes. L'expérience des autres villes démontre cependant qu'il n'y a pas de problème d'odeurs dans les villes ayant fait le virage : une couche sent tout aussi mauvais finalement, pas plus, pas moins, le jour où on la met dans le bac que deux semaines plus tard ▪ Suivez les consignes pour éviter les odeurs du bac brun par temps chaud

Question			Réponse
Sacs	<i>Pourquoi ...</i>	<i>... n'avons-nous pas le droit d'utiliser des sacs de plastique biodégradables, compostables, oxodégradables ou faits de matières végétales ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Ville n'autorise, ni n'approuve d'aucune forme de plastique, même ceux dit « écologique », dans le bac brun (contrairement à ce que vous pourriez lire sur la boîte de certains fabricants) ▪ Ces types de sacs en plastique sont refusés pour plusieurs raisons, notamment : <ul style="list-style-type: none"> ○ La complexité des différents types de sacs disponibles sur le marché ○ Le trop grand risque de contamination du compost et de rejet lors du traitement des résidus ○ L'augmentation des coûts d'exploitation et de manutention ○ L'incapacité du personnel du centre de tri de distinguer le plastique compostable des plastiques non compostables ▪ Si vous choisissez d'utiliser des sacs comme doublures de bac, ils devront obligatoirement être faits en papier compostable ▪ Tous les sacs de plastique et leur contenu seront jetés aux ordures par l'exploitant du site ▪ Nous vous invitons à utiliser des sacs en papier compostable, du carton souillé ou du papier journal.
		<i>...utiliser des sacs en papier compostable</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les sacs en papier compostable ne sont pas nécessaires et demeurent une préférence personnelle ▪ Vous pouvez mettre les résidus alimentaires directement dans le bac brun : <ul style="list-style-type: none"> ○ Tapissez le fond et les parois du bac au moyen de papier journal non ciré, de circulaires, de carton souillé, de sacs d'épicerie en papier, d'emballages de carton, de boîtes de pizza, de papier essuie-tout, de papiers mouchoirs, etc. ○ Alternez résidus et papiers (principe de la lasagne) ou emballez-les dans le journal (principe de la papillote) ▪ Les sacs en papier compostable, les papiers journaux, et autres types de papier non-lustrés sont souvent utilisés pour absorber les liquides et empêcher les résidus de coller et de geler dans le fonds du bac
Résidus acceptés	<i>Pourquoi ...</i>	<i>... les résidus verts, comme les feuilles, les branches et le gazon coupé, ne sont pas acceptés ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ À Saint-Lazare (et dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges) seuls les résidus alimentaires sont acceptés dans votre bac brun ▪ Les types de résidus acceptés varient d'une MRC à une autre selon le site de traitement, la technologie utilisée, la qualité du compost souhaité ▪ À Saint-Lazare, des collectes spéciales de branches et de résidus verts sont prévues au printemps et à l'automne. ▪ Privilégiez l'herbicyclage et le feuillicyclage afin de garder vos nutriments dans votre sol (trucs : www.ville.saint-lazare.qc.ca/collectes)
Compost	<i>Puis-je récupérer...</i>	<i>... du compost pour mon jardin ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les détails de la production et de l'utilisation de ce compost ne sont pas encore connus, ni finalisés, notamment s'il sera revendu au profit des contribuables, disponible localement, etc. Ces détails seront communiqués dès qu'ils seront connus.

Question			Réponse
Obligations			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Que l'objectif fondamental de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PGMR) du gouvernement du Québec est d'éliminer une seule matière résiduelle au Québec : le résidu ultime; ▪ ATTENDU que le gouvernement du Québec vise à mettre un terme au gaspillage des ressources; à contribuer à l'atteinte des objectifs du plan d'action sur les changements climatiques, de ceux de la stratégie énergétique du Québec et à responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles, notamment tous les Québécois et Québécoises, les Lazarois et Lazaroises;

Disponible sur le site Internet

 [Guide pratique des collectes](#)

 [Calendrier des collectes \(avril 2019 à février 2020\)](#)

 [Matières acceptées et matières refusées](#)

 [Carte des secteurs EST et OUEST](#)

www.ville.saint-lazare.qc.ca/residusalimentaires